



C.N.E.J.I.E.

Compagnie Nationale des Experts de Justice en Incendie - Explosion

Adresse du siège : 109 rue Jean Bleuzen 92170 VANVES

Membre du Conseil National des Compagnies d'experts de Justice (CNCEJ)

Mail : : herve.bazin@expert-de-justice.org Tél.: 06 09 85 39 01

Adresse d'envoi du bulletin et des pièces jointes : CNEJIE (chez M. BAZIN) 4, rue du Docteur CHARCOT 94260 Fresnes

Vous avez demandé votre inscription à la Compagnie Nationale des Experts de Justice en Incendie – Explosion.

Le processus d'adhésion est défini dans les statuts et le règlement intérieur de l'association.

Il est résumé ci-dessous :

Extraits des statuts :

5. 1 Les membres de l'association.

La Compagnie comprend des membres titulaires et des membres honoraires.

Sont membres titulaires les Experts, personnes physiques ou morales, inscrits sur les listes ou tableaux des Cours d'Appel et Cours administratives d'appel françaises dans les rubriques INCENDIE et/ou EXPLOSION (C.17.1, C.17.2, C.17-3, G.14, G.15), et dont la candidature est acceptée par le Conseil.

Sont membres honoraires les experts membres titulaires accédant à l'honorariat dans les Cours d'Appel où ils sont inscrits. L'honorariat de la Compagnie n'est accordé que sur demande expresse du postulant et sur accord du Conseil à la majorité simple.

5.2: Admissions.

Outre les conditions énoncées ci-dessus, les critères d'admission sont la compétence, l'expérience professionnelle, la probité.

L'admission est prononcée par le Conseil statuant à la majorité des 2/3 des voix.

L'avis des experts membres titulaires du ressort de l'impétrant peut être demandé à titre consultatif.

Il peut être suggéré à l'impétrant de les rencontrer.

Extraits du Règlement Intérieur :

Article 4

La candidature est transmise auprès du secrétaire général qui s'assure de l'inscription de l'expert sur une liste et des rubriques concernées. Elle est ensuite soumise au vote du conseil d'administration qui pourra le cas échéant prendre toutes mesures utiles lui permettant de prendre une décision sur la demande d'adhésion, avec ensuite avis à l'intéressé.

La qualité de membre de l'association comporte d'office l'obligation de s'engager à observer les prescriptions des magistrats, des statuts et du règlement intérieur, ainsi que les règles de déontologie du CNCEJ.

Merci de retourner à l'adresse : CNEJIE (chez M. BAZIN) 4, rue du Docteur CHARCOT 94260 Fresnes ou par mail (herve.bazin@expert-de-justice.org) :

- **le bulletin d'adhésion initiale dûment rempli,**
- **le tableau des spécialités et moyens si vous le souhaitez,**
- **une photo d'identité en couleur,**
- **le montant de la cotisation par chèque de 100 €.**

IMPORTANT : les informations fournies dans le bulletin d'adhésion seront utilisées pour renseigner votre fiche sur le site de la Compagnie laquelle sera librement accessible sur Internet. En nous les faisant parvenir, vous donnez votre accord pour cette utilisation.



C.N.E.J.I.E.

Compagnie Nationale des Experts de Justice en Incendie - Explosion

Adresse du siège : 109 rue Jean Bleuzen 92170 VANVES

Membre du Conseil National des Compagnies d'experts de Justice (CNCEJ)

Mail : : herve.bazin@expert-de-justice.org Tél.: 06 09 85 39 01

Adresse d'envoi du bulletin et des pièces jointes : CNEJIE (chez M. BAZIN) 4, rue du Docteur CHARCOT 94260 Fresnes

BULLETIN D'ADHÉSION INITIALE

Nom :		Prénom :	
Date et lieu de naissance :			
Adresse :			
Téléphone :		Portable :	
Fax :		Email :	
Inscrit sur la liste de la Cour d'Appel de	Inscrit sur la liste de la Cour Administrative d'Appel de :	Inscription sur d'autres listes d'experts (préciser)	
Année d'inscription :	Année d'inscription :	Année d'inscription :	
Spécialité(s) d'inscription dans les Cours d'Appel (cocher la/les case(s) pertinente(s)) :			
Bâtiment		Criminalistique	
<input type="checkbox"/> C.17.1 Prévention, Matériel détection et lutte	<input type="checkbox"/> G.14 Explosions		
<input type="checkbox"/> C.17.2 Incendies	<input type="checkbox"/> G.15 Incendies		
<input type="checkbox"/> C.17.3 Explosions			
Autres spécialités :			
Détail sur la ou les spécialités, domaines de compétences :			
Diplômes, titres, formations :			
Associations professionnelles en rapport avec le domaine incendie explosion :			
Langues étrangères de travail :			
Publications, enseignements :			
Autres activités en rapport avec l'expertise :			



C.N.E.J.I.E.

Compagnie Nationale des Experts de Justice en Incendie - Explosion

Adresse du siège : 109 rue Jean Bleuzen 92170 VANVES

Membre du Conseil National des Compagnies d'experts de Justice (CNCEJ)

Mail : : herve.bazin@expert-de-justice.org Tél.: 06 09 85 39 01

Adresse d'envoi du bulletin et des pièces jointes : CNEJIE (chez M. BAZIN) 4, rue du Docteur CHARCOT 94260 Fresnes

informations facultatives, mettre une croix dans les cases pertinentes

SPÉCIALITÉS EXPERTALES

MOYENS

aéraulique - propagation des fumées		chien détecteur	
analyse de risques		détecteur accélérateurs	
chimie		détecteur CO	
comportement au feu des éléments de construction		détecteur COV	
drone opéré par pilote homologué		endoscope	
explosifs condensés		groupe électrogène	
explosions de poussières		matériel de prélèvement et mise sous scellés	
explosions de gaz		moyens de tamisage grand volume	
feux d'artifice		microscope	
feux de forêts		moyens de déblaiement	
formation		moyens d'éclairage	
gestion de crises		site d'essais	
incendies de bateaux			
incendies de machines			
incendies de tunnels			
incendies de véhicules			
incendies ferroviaires			
incendies matériel agricole			
métallurgie			
munitions			
pétrochimie			
pyrotechnie			
réglementation ERP			
réglementation habitations			
réglementation ICPE			
réglementation IGH			
réglementation parcs de stationnement			
sécurité incendie et prévention			
simulation incendie			
simulation thermique			
systèmes de mise à feu			
tenu au feu des matériaux			
terrorisme			

Autres spécialités et moyens, informations diverses :

site Internet (examen préalable du conseil) :